16 novembre 2013
Année 7—Numéro 9

L'Inter@ctif

RLS
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Athlète internationale de l'année

Rachel Pageau

Athlète de niveau International (Bourse Roger Tremblay-Le Quotidien)
de gauche à droite – L'éditeur des journaux Le Quotidien et Progrès-Dimanche, monsieur Michel Simard, Savanah Porzuczek (Jonquière), Rachel Pageau (Chicoutimi), Gérald Maltais représentait sa fille Valérie Maltais (La Baie) et madame Édith Bélanger, conjointe du regretté journaliste sportif Roger Tremblay.

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT
DOLLARD MORIN

Madame Denise Boileau
Lauréate

À voir ce mois-ci

44e Mérite sportif régional	P. 2
Dollard Morin	P. 9
Les Rendez-vous de la Francophonie	P. 9
Formation PNCE	P. 10
Loisirs estivaux	P. 10
Observatoire québécois du loisir	P. 14
Tournoi improvisation	P. 20

44E MÉRITE SPORTIF RÉGIONAL

Jeudi le 14 novembre dernier, le Regroupement loisirs et sports (RLS) ainsi que la municipalité de Larouche étaient fiers d'accueillir les athlètes, les entraîneurs et les bénévoles qui se sont démarqués sur la scène sportive, entre le 1er octobre 2012 et le 30 septembre 2013, lors de la 44e édition du Mérite sportif régional. Le larouchois François-Bernard Tremblay était le président d'honneur de cette soirée prestigieuse tenue à la salle multifonctionnelle de l'hôtel de ville de Larouche.

La chicoutimienne Rachel Pageau (vélo de montagne) a été couronnée «Athlète de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean». Madame Pageau était présente pour recevoir cet honneur ainsi qu'une bourse de 1 000 $ offerte par le Quotidien/Progrès-Dimanche. Le Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean (RLS), promoteur du Mérite sportif régional, est fier de dévoiler les lauréats des 16 statuettes «Alexis», une statuette symbolisant un athlète ou un bénévole hissant ses bras haut dans les airs en signe de victoire, ainsi que les athlètes par excellence de 31 disciplines sportives actives au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Saguenay (Chicoutimi)

Athlète de l'année niveau international
Rachel Pageau—Vélo de montagne

Membre de l'équipe nationale de haute performance, cette championne canadienne junior vient de compléter la saison la plus prolifique de sa jeune carrière. S'entraînant avec le club Cyclone d'Alma, Rachel possède un talent athlétique qui en fait une athlète féminine des plus prometteuses en vélo de montagne cross-country. Elle a, tout au long de la saison, représentée fièrement le Canada et la région à plusieurs événements internationaux tels que le Championnat du monde en Afrique du Sud, la Coupe du monde en Italie et la Coupe du monde au Mont-Saint-Anne.

Rachel est une athlète respectueuse et appréciée de ses partenaires dans chacune de ses équipes sportives. Elle est attentive aux autres et prend plaisir à s'entraîner en leur compagnie. Intègre et motivée, Rachel est déterminée à faire les efforts nécessaires pour atteindre ses objectifs!

Alma

Athlète de l'année niveau national
Léandre Bouchard—Vélo de montagne

Membre de l'élite du cyclisme canadien, Léandre a encore prouvé cette saison qu'il est possible de s'améliorer. Il a remporté un troisième titre de champion canadien consécutif. Il peut aussi se vanter d'avoir été l'athlète québécois le plus titré des Jeux du Canada en décrochant trois médailles d'or. Cette prestation nous a démontré, une fois de plus, que Léandre possède toutes les qualités nécessaires pour faire partie de l'équipe olympique canadienne 2016 ou 2020.

Chez les moins de 23 ans, il est un des meilleurs cyclistes en vélo de montagne, au Canada. Malgré son horaire chargé, l'étudiant en éducation physique à l'UQAC demeure une source d'inspiration pour les jeunes cyclistes. Il n'hésite jamais à donner un coup de main lors des séances de l'école de vélo du club Cyclone d'Alma.

Dolbeau-Mistassini

Athlète de l'année niveau provincial
Marie Besson—Judo

Du mois de novembre 2012 au mois de juillet 2013, Marie a participé à 8 compétitions provinciales, 3 régionales et une de niveau canadienne. Sur 37 combats, elle a décroché 37 victoires par ippon, soit la plus haute marque qu'un athlète puisse obtenir au judo. Pour augmenter le niveau de difficulté, son entraîneur l'a inscrite dans une catégorie de poids supérieur, dans la moitié des compétitions, elle a tout de même remporté les combats!

À sa première année chez les moins de 18 ans, elle a été sélectionnée par Judo Canada pour représenter le pays au Championnat du Monde des moins de 18 ans à Miami, au mois d'août dernier, et ce à 15 ans! Lorsqu'elle est appelée sur la surface de combat, cette jeune fille timide se transforme en véritable judoka qui impressionne par sa détermination.

Saguenay (La Baie)

Athlète de l'année niveau régional
Mary-Jane Gilbert—Patinage de vitesse

Que ce soit le BMX, le soccer, la planche à roulettes, les sports extrêmes ou le cross-country, Mary-Jane Gilbert aime tous les sports. En plus d'exceller dans toutes ces disciplines, elle surpasse même ses plus proches rivales en patinage de vitesse. En 2012-2013, elle s'est retrouvée sur la plus haute marche du podium et ce, dans 4 compétitions différentes.

Souriante et dynamique, cette jeune femme est appréciée et aimée de tous. Généreuse, Mary-Jane consacre plusieurs heures au bénévolat. Aux compétitions locales, elle est toujours prête à aider les membres organisateurs de son club. Elle supervise des jeunes de la maternelle et s'implique activement dans les cours parascolaires de son école.

Roberval

Coup de cœur du jury (comité de sélection)
Émilia Turcotte—Patinage artistique

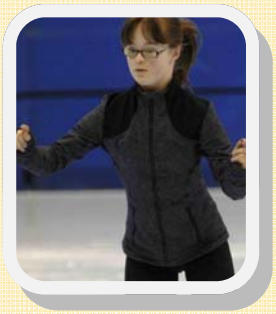

Émilia Turcotte adore le patinage artistique et tout ce qui entoure ce sport : les mouvements de base qu'elle pratique avec beaucoup d'enthousiasme, les costumes flamboyants, la musique rythmée et ses coéquipiers. Lors des compétitions, elle arrive à contrôler son stress et à réaliser d'excellentes performances à la hauteur de ses objectifs. Ses prochains défis sont de réussir les éléments techniques du deuxième niveau, exécuter le saut de valse et participer à davantage de compétitions.

Saguenay (Shipshaw)

Athlète de l'année—50 ans et plus
Lynda Desmeules—Course sur route

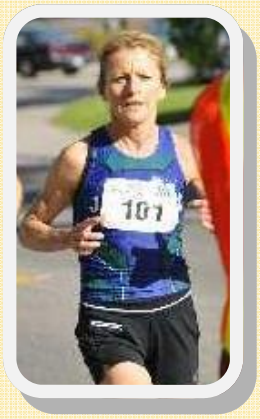

Lynda Desmeules est une véritable passionnée. Parmi ses exploits des derniers mois, on retrouve le marathon de Toronto où 85 coureuses prenaient le départ dans sa catégorie. En plus de décrocher les honneurs chez les femmes âgées entre 50 et 54 ans, Madame Desmeules s'est hissée au 22e rang parmi les 1 179 compétitrices. Au classement général, regroupant les 3 326 participants, on retrouvait son nom en 127e position.

En août dernier, elle a su imposer son rythme pour franchir le fil d'arrivée devant ses 199 adversaires féminines au Self Transcendence Marathon aux États-Unis. Au Championnat provincial 10 kilomètres sur route de l'Université Laval, la femme de 54 ans a mis 39 minutes 12 secondes pour compléter le parcours. En plus de décrocher la victoire, elle s'est classée 13e parmi les 449 coureuses toutes catégories confondues.

Alma

Athlète de l'année—Personne ou équipe vivant avec un handicap
Pierre-Alexandre Claveau—OSQ Quilles

C'est en 2005 que l'almatois, Pierre-Alexandre Claveau, s'est joint à une ligue de quilles. Dès ses débuts, il a démontré un grand désir d'améliorer ses techniques dans l'objectif de performer. Même si certains résultats le déçoivent, il demeure positif et conserve sa bonne humeur. Depuis deux ans, une blessure au dos l'oblige à porter un corset pour jouer. Cela ne l'empêche pas de représenter son club à de nombreuses compétitions provinciales. Pierre-Alexandre est un espoir pour les Jeux canadiens spéciaux qui se dérouleront à Vancouver en 2014. Ses proches savent qu'il relèvera ce défi avec brio!

Alma

Coéquipier de l'année
Vincent Bengoufa-Maltais—Soccer

Vincent Bangoufa-Maltais est un coéquipier hors pair que tout athlète et entraîneur souhaite avoir la chance de côtoyer. Doté d'un leadership inné, il a un comportement exemplaire. Répondant toujours à l'appel, Vincent est à l'écoute et ouvert aux directives et corrections données par ses entraîneurs. Il n'hésite pas à modifier son style de jeu et de surcroît, il accepte sans rouspéter de changer de position pour le bien de son équipe.

Pour ce jeune homme, le succès collectif passe avant la réussite individuelle. Par ses performances, Vincent Bangoufa-Maltais est, année après année, le meneur offensif de ses équipes et ce, été comme hiver. De plus, il n'a eu aucun carton ou suspension lors des trois dernières années. Finalement, il exerce la profession d'arbitre de soccer depuis mai 2012.

Équipe de l'année
Hockey masculin Jeux du Québec-Saguenay 2013—Hockey

Cette équipe, formée des meilleurs joueurs masculins Bantam de la région, fut l'une des plus belles surprises des Jeux du Québec, à Saguenay. En demi-finale, les jeunes ont offert une performance à couper le souffle qui a tenue en haleine les 3 000 spectateurs présents au Palais des Sports. Malgré une très belle remontée, ils ont perdu le match final mais conquis le cœur des partisans locaux. C'est dans un centre sportif plein à craquer que les joueurs ont fièrement reçu leur médaille d'argent. Un total de 18 équipes étaient inscrites à cette compétition des plus relevées.

Étant donné la proximité des arénas, les jeunes se sont également impliqués dans l'organisation des matchs. De beaux souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier!

Normandin

Administrateur bénévole de l'année
Christine Thibeault—Patinage artistique

Christine Thibeault est une femme d'exception, de défis et d'actions. Depuis 4 ans, elle s'engage avec dévouement dans son rôle de présidente du club CPA les étoiles sur glace. Peu importe la durée, elle mène à terme les projets qu'elle entreprend. Avec sa persévérance et ses connaissances, elle a permis au club d'acquérir un harnais de sécurité pour les patineuses. Grâce à sa prise en charge adéquate, le comité demeure fonctionnel en tout temps.

À l'occasion de la Compétition Claude Boucher, ses connaissances ont été grandement appliquées et ont fait de l'événement un succès digne de mention. Grâce à son leadership, elle sait reconnaître les forces de ses coéquipiers afin d'organiser d'impeccables événements. Cette femme est un modèle de courage, de persévérance et d'engagement. Elle représente bien l'ensemble des parents bénévoles dans le milieu sportif qui, par leurs actions, font des centres sportifs au Québec, un lieu de rassemblement riche en émotions et en épanouissement pour nos jeunes.

Alma

Entraîneur de l'année—Sport individuel
Jude Dufour—Vélo de montagne

Véritable figure de proue du vélo de montagne depuis maintenant presque 20 ans, Jude Dufour s'inscrit comme la véritable pierre angulaire du club Cyclone d'Alma. Son expertise, son dynamisme, son expérience, son leadership et sa grande passion font qu'il joue un rôle indéniable dans le succès de ses athlètes qui atteignent les plus hauts sommets tant sur la scène provinciale que nationale.

Pour cet homme de cœur, les athlètes de pointes ne sont pas obligés de s'exiler dans les grands centres pour poursuivent leur développement. Cette idée a véritablement pris tout son sens au cours des dernières années puisque de plus en plus d'athlètes, du Club Cyclone d'Alma, s'illustrent au sein des différentes équipes canadiennes de vélo de montagne.

Saguenay (Jonquière)

Entraîneur de l'année—Sport collectif
Philippe Hurtubise—Basketball

Enseignant en éducation physique au Cégep de Jonquière, Philippe Hurtubise possède le 3e grade du Programme national de certification des entraîneurs en plus d'avoir le premier niveau en football et en athlétisme. Il cumule plus de 17 ans d'expérience comme entraîneur de basketball. Impliqué dans 4 programmes différents, soit Cadet, U-16 Élite, Collégial d2 et l'équipe du Québec, il consacre entre 15 et 20 heures par semaine à ses athlètes.

Récemment, il a organisé une clinique pour les entraîneurs de la région. Les invités, Alejandro Hasbani de l'Argentine et Nico Loureiro de la Fédération Québécoise de basketball, ont su plaire aux différents participants. Il a organisé le défi régional de concours d'habiletés pour les jeunes du primaire et du secondaire 1 et 2 dans le but de promouvoir le basketball. Sous sa direction, les Mustangs cadet de l'Odyssée Dominique-Racine ont décroché les honneurs dans la catégorie Juvénile A au Tournoi invitation du Saguenay. L'équipe des Gaillards du cégep de Jonquière a été sacrée championne du tournoi provincial du Bleu et Or. De plus, elle a été finaliste au tournoi invitation du Collège Jean-de-Brébeuf.

Club sportif de performance de l'année
Club Cyclone d'Alma—Vélo de montagne

Si on vous avait dit il y a quelques années que plusieurs membres de l'équipe du Québec et de l'équipe nationale en 2013 proviendraient d'un petit club en région établi dans une ville de 33 000 habitants, qu'auriez-vous dit? Eh bien c'est ce que le club Cyclone d'Alma peut se vanter d'avoir fait! Menés de main de maître par l'entraîneur de niveau 4, Jude Dufour, et appuyés financièrement par un programme de soutien aux athlètes unique au Québec, les cyclistes élites du club Cyclone n'ont pas le besoin ni le goût de s'expatrier pour accéder aux plus grands honneurs de leur sport. En effet, tout est mis en œuvre lors des entraînements de groupe pour leur donner un environnement athlétiquement stimulant tout en tenant compte des particularités de chacun. En outre, l'aspect socio-affectif n'est pas en reste puisqu'il est pris en charge par tous les membres et accompagnateurs de la grande famille Cyclone! Résultat : plutôt que de perdre ses athlètes au profit des grands centres, le club almatois attirent maintenant des athlètes de pointe de partout en région.

Évènement sportif Régional /Provincial de l'année
48e Finale des jeux du Québec—Saguenay 2013

La 48e Finale provinciale des Jeux du Québec – Saguenay Hiver 2013 s'est démarquée grâce à l'implication et à l'engagement de tous ceux qui y ont collaboré, de près ou de loin. Près de 142 000 spectateurs ont franchi les tourniquets de l'une ou l'autre des 25 disciplines présentées et des sports en démonstration. Le comité organisateur a su mener à bien le mandat qui leur avait été confié et ce, dans le plus grand respect des athlètes, de leurs accompagnateurs, des officiels, des missionnaires et des bénévoles.

L'équipe d'employés permanents et celle de *SPORTSQUÉBEC* ont su rassembler leurs connaissances et les mettre au service de tous les participants. Les sites de compétition, l'accueil des bénévoles et les commodités ont su plaire et même dépasser les attentes. Certains représentants de fédérations sportives ont d'ailleurs exprimé l'intention de revenir à Saguenay pour la tenue de compétitions provinciales compte tenu de la qualité des infrastructures et la compétence des organisateurs. Tous s'accordent pour dire que l'accueil légendaire de la population régionale a également contribué à faire *des Jeux des plus d'hivertissants au pays des géants*!

Évènement sportif National /International de l'année
Challenger Banque Nationale du Saguenay—Tennis

L'an dernier, plus de 4 000 spectateurs se sont déplacés au Challenger Banque Nationale de Saguenay. En plus de voir évoluer la relève canadienne et internationale, ils ont eu droit à des matchs très relevés.

Ce tournoi professionnel, doté d'une bourse de 50 000 $ US, attire une cinquantaine de joueuses provenant d'une vingtaine de pays. Il est parmi les cinq plus importants tournois féminins au Canada. Seules les villes de Montréal, Québec, Toronto et Vancouver accueillent des tournois d'importance égale ou de calibre supérieure à celui de Saguenay.

La plupart des athlètes utilisent cet événement pour propulser leur carrière. D'ailleurs, plusieurs raquettes, aujourd'hui classées parmi les meilleures au monde, ont déjà foulé les terrains du Club de tennis intérieur de Saguenay!

Saguenay (Chicoutimi)

Officiel de l'année
Maxime Tremblay—Judo

Célébrant cette année son 20e anniversaire en tant qu'officiel, nul doute que Maxime Tremblay est un vrai mordu de judo. À 37 ans, il est un arbitre de niveau continental soit le grade le plus élevé détenu par un officiel de la région. En 2013, il a été arbitre en chef à la Finale provinciale des Jeux du Québec présentée à Saguenay et a officié à ses 10e Championnat Canadien.

Monsieur Tremblay a été admis dans le programme de développement de Judo Canada dont l'objectif est de promouvoir la candidature d'un arbitre canadien pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Malgré toutes les distinctions reçues depuis les derniers mois, cet officiel demeure fidèle à sa mission d'arbitre en chef régional qui est de développer la relève en arbitrage au Saguenay-Lac-St-Jean.

Athlètes par excellence 2013

Sébastien Guérard	Badminton	Saguenay (Chicoutimi)
Isabelle Néron	Curling	Saguenay (Chicoutimi)
Maïka Savard	Nage synchronisée	Saguenay (Chicoutimi)
Gabrielle Bélanger	Plongeon	Saguenay (Chicoutimi)
Marie-Alexandre Leduc	Tennis	Saguenay (Chicoutimi)
Geoffrey Goutorbe	Tennis de table	Saguenay (Chicoutimi)
Maxime Simard	Tir à air comprimé	Saguenay (Chicoutimi)
Tommy Plante	Tir à l'arc	Saguenay (Chicoutimi)
Rachel Pageau	Vélo de montagne	Saguenay (Chicoutimi)
Yoann Lebeuf	Aviron	Alma
Elliott Doyle	Cyclisme sur route	Alma
Laurence Normandin	Athlétisme	Saguenay (Jonquière)
Antoine Lavoie	Basketball	Saguenay (Jonquière)
Olivier Vaillancourt	Boxe	Saguenay (Jonquière)
Jessica Benedeto	Dynamophilie	Saguenay (Jonquière)
Antoine Bouchard	Judo	Saguenay (Jonquière)
Mathieu Nepton	Patinage artistique	Saguenay (Jonquière)
Valérie Maltais	Patinage de vitesse	Saguenay (La Baie)
Baptiste Brochu	Surf des neiges	Saguenay (La Baie)
Claudie Simard	Triathlon	Saguenay (La Baie)
Adrianna Émond	Biathlon	Saguenay (Laterrière)
Luc Sigmen	Escrime	Saguenay (Laterrière)
Sédrine Simard	Équitation western	Dolbeau-Mistassini
William St-Pierre	Soccer	Dolbeau-Mistassini
Tania Fortin	Haltérophilie	Normandin
Samuel Girard	Hockey	Roberval

La lauréate régionale du prix du bénévolat Dollard-Morin est honorée à l'Assemblée nationale

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a rendu un hommage public à madame Denise Boileau d'Alma ainsi qu'aux 23 autres lauréates et lauréats des différentes régions du Québec lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, le vendredi 25 octobre dernier.

C'est accompagnée des membres de sa famille de la directrice du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-St-Jean, madame Annie Bigras, que l'implication de madame Denise Boileau a été saluée par la ministre Marie Malavoy.

Pour l'occasion, madame Boileau a reçu une sculpture de l'artiste trifluvienne Danielle Thibeault. Il s'agit d'une création exclusive représentant la personne bénévole, dont les valeurs positives, le dynamisme et l'épanouissement sont traduits par un mouvement ascendant. Son engagement exceptionnel est soutenu par une équipe de bénévoles. Ensemble, ils font bouger les choses (ondulations). *«Les bénévoles en loisir et en sport sont une véritable richesse puisqu'ils permettent à un nombre incalculable de citoyennes et de citoyens de pratiquer des activités de loisir et de sport variées dans toutes les régions du Québec. Je félicite les lauréates et lauréats de cette 21e édition et leur transmets, au nom de la population du Québec, nos remerciements les plus sincères!»,* a fait savoir la ministre Malavoy.

Le comité de sélection, formé par le Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-St-Jean, avait retenu la candidature de madame Denise Boileau d'Alma comme récipiendaire régionale au Prix du bénévolat Dollard-Morin 2013. «*Sa présence chaleureuse et son esprit de collaboration dynamisent, depuis plus de 25 ans, le milieu de la musique classique d'une façon exceptionnelle. Outre ses propres élèves en violon, elle organise et participe à plusieurs événements qui valorisent l'apprentissage de la musique. Elle préside, entre autres, le groupe Concerto du diffuseur municipal d'Alma depuis 17 ans. Dévouée et généreuse, elle ne compte pas ses heures investies dans les projets auxquels elle croit. Cette grande dame mérite toute notre reconnaissance.», souligne madame Annie Bigras.*

Pour obtenir plus d'information concernant le Prix du bénévolat Dollard-Morin, consultez le : www.rlssaguenaylacstjean.com.

De gauche à droite : Madame Annie Bigras, directrice générale du RLS, madame Denise Boileau, récipiendaire 2013, madame Manon Pilote, Coordonnatrice des arts et de la culture à la Ville d'Alma et le sous-ministre au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Bernard Matte.

Crédit photo : Monsieur François Nadeau

Programme d'aide financière «Les Bourses de la Francophonie»

Vous désirez organiser une activité dans le cadre des RVF? Le programme d'aide financière «Les Bourses de la Francophonie» a comme objectif premier d'encourager la réalisation de projets ou d'événements socioculturels aux saveurs francophones réalisés dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie, du 7 au 23 mars 2014.

Ce programme est une initiative du **Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean** (RLS) en collaboration avec Les Rendez-vous de la Francophonie.

Les organismes admissibles à ce tirage sont : les municipalités, les organismes de loisirs, communautaires et culturels, les bibliothèques, les maisons de jeunes et les établissements d'enseignement.

Pour courir la chance de gagner une bourse de **500 $** pour l'organisation de votre activité, consultez: *www.rlssaguenaylacstjean.com/rendez-vous-de-la-francophonie.html.*

Introduction à la compétition – Partie B (anciennement niveau 2)

Condition d'admission : Avoir complété les modules de la partie A « Introduction à la compétition » ou en avoir préalablement obtenu l'équivalence.

- **Élaboration d'un programme sportif de base**
- **Soutien à l'athlète en situation d'entraînement ou de compétition : enseignement et apprentissage**
- **Soutien à l'athlète en situation d'entraînement ou de compétition : habiletés mentales de base**

Coût : 100 $

Horaire prévu :
Samedi de 8h30 à 17h00
Dimanche de 8h30 à 17h00

Date de la formation :

- **23 et 24 novembre 2013 au Cégep de Jonquière**

Information et inscription

Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean
414, rue Collard Ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Pour plus d'information:
Alexandre Lallemand, agent sport
Tél. : 418-480-2228 poste 223
agent.sport@rls-sag-lac.org

ou en ligne à : www.rlssaguenaylacstjean.com

Important

Abandon du programme de coordination des camps de jours *Loisirs estivaux*

Depuis plus de 10 ans, le programme *Loisirs estivaux* offre à toutes les municipalités de la région un service de coordination de leurs équipes d'animation. Soucieux de répondre à une demande exprimée par ses membres, l'équipe du RLS a apporté, au fil des ans, de nombreuses modifications afin de s'adapter à la réalité changeante et à la volonté des municipalités participantes.

En 2013, la faible participation au programme nous indique que le programme ne répond plus à la mission régionale du RLS et pose problème au niveau financier. Ces conditions obligent donc le RLS à réévaluer la pertinence d'offrir le programme. Sans une participation minimale des municipalités aux services offerts le programme devient trop onéreux à opérer et est jugée obsolète.

Le conseil d'administration du Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean a donc pris la décision lors de la rencontre régulière du 6 novembre 2013 de ne plus offrir le programme *Loisir estivaux.*

L'équipe du RLS souhaite remercier ceux et celles qui nous ont fait confiance durant ces dernières années en nous confiant la coordination de leur équipe d'animation.

Guillaume Bégin
Agent de développement loisirs

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié trois bulletins, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

VOLUME 11, NUMÉRO 3- 2013

De nouvelles compétences «écologiques» à développer envers les bénévoles

André Thibeault, Ph. D.
Codirecteur de l'Observatoire du loisir

Les problèmes qui surgissent en matière de bénévolat ne peuvent plus être réglés en silo ou à la pièce. Du recrutement à la rétention des bénévoles, de leurs attentes envers les professionnels aux attentes des organismes à leur égard, des attitudes des usagers des services qu'ils dispensent à la reconnaissance de la communauté, toutes les dimensions du bénévolat et du soutien et de l'encadrement des bénévoles forment un tout, une « écologie » du bénévolat.

De nos jours, c'est cette vision de l'environnement du bénévole qui définit l'ensemble des compétences que le professionnel en loisir doit posséder.

Association et bénévolat : individualisme et informalité

Le dimanche suivant les attentats de Boston, des centaines de cyclistes ont pédalé spontanément à la mémoire des victimes après s'être donné rendez-vous sur internet à partir des réseaux sociaux. Cette façon de faire n'est pas exceptionnelle, elle préside à de nombreux regroupements. La vie associative informelle réunit et mobilise les gens, non seulement dans le monde du vélo, mais aussi dans plusieurs autres secteurs du loisir et du sport non fédéré.

Cette nouvelle forme d'association se développe en symbiose avec la pratique libre et rejoint autant, sinon plus, de personnes que les services publics.

La montée des valeurs d'individualité, l'affirmation croissante du « moi », l'attention portée au respect des libertés individuelles, le déclin des contrôles institutionnels ont conduit à envisager le loisir de plus en plus dans ses connotations d'épanouissement personnel et d'autonomie des pratiques.

Cette individualité ne signifie pas qu'on veuille vivre en solitaire, mais qu'on préfère agir de sa propre initiative en empruntant des véhicules de regroupement en dehors des circuits institutionnels.

Aujourd'hui, pour assurer la participation sociale et l'implication bénévole, il faut compter sur le besoin, individuel à la base, des personnes de tisser des liens sociaux et d'acquérir une identité sociale (Touraine, 1997). On ne parle plus de l'obligation morale de donner ou se donner.

Pourtant, nombre de politiques de reconnaissance des municipalités ne tiennent pas compte de cette vie associative informelle, qui pourrait rejoindre et rassembler, dans un avenir proche, plus de personnes que les associations « incorporées ». On doit reconnaître la puissance d'initiative de la génération des moins de 40 ans, qui n'a pas connu l'État providence et qui a cru en cette valeur affirmée par les services publics de loisir selon laquelle la personne est l'acteur premier de son loisir.

Un bénévolat à multiples visages

Quarante-huit pour cent des gens faisaient du bénévolat informel ou bénévolat d'initiative alors que 41 % s'engageaient au sein d'organisations formelles. Bref, avec la pratique libre, est née toute une structure informelle de vie associative en loisir et en sport non fédéré. Ce phénomène est particulièrement notable chez les jeunes et en bonne partie chez les boomers.

Pas étonnant que les responsables d'organismes se plaignent de problèmes de recrutement. En plus de la difficulté de trouver des bénévoles, plusieurs ont perçu le vieillissement des bénévoles, reconnu la concentration de la majorité (75 %) des heures de bénévolat chez peu de personnes (25 %) et déploré le manque de temps offert par les autres. Ils ont aussi entendu des bénévoles fortement engagés se plaindre qu'aujourd'hui la générosité et le sens de l'engagement s'effritent et que les exigences administratives et légales se sont intensifiées. Enfin, l'arrivée des boomers à la retraite et leur implication accrue bouscule des habitudes : ils sont exigeants, compétents, plus éduqués et sensibles à leur qualité de vie personnelle. Le bénévolat actuel est passé d'une motivation découlant d'une morale commune et institutionnelle à une motivation fondée sur un mélange qui combine le désir de servir et la recherche de satisfactions personnelles. Il semble que le « je » ait remplacé le « nous ».

Avant de m'engager comme bénévole, «je» dois percevoir une cohérence avec mes intérêts et mon milieu social, et entrevoir quelques satisfactions. Je m'engage si je me sens touché par la cause, si j'ai confiance en l'organisation et si je perçois que l'ambiance est agréable. Mon milieu de référence, celui qui m'incite à m'engager, est tout aussi bien mon réseau Facebook que mon quartier ou mon groupe d'amis. Le temps donné est la matière première du bénévolat; or 75 % des bénévoles ont peu de temps à donner. Pas étonnant que je ne m'engage que si la tâche proposée correspond à mes intérêts, à ma volonté de servir et à ma disponibilité. Pas étonnant non plus que le premier geste en recrutement de bénévoles soit de définir des tâches.

On constate donc la coexistence de deux « modèles » en matière de temps donné. Il y a le modèle des quelques-uns qui consacrent beaucoup de temps à leurs tâches de bénévole et occupent la grande majorité des heures données en bénévolat : ce sont les TLM (« toujours les mêmes »). Il y a par ailleurs le modèle du groupe des gens actifs qui ont un emploi, particulièrement formés de parents, qui voient leur temps diminuer et leurs horaires chamboulés, et à qui il semble ne rester que des capsules de temps disponibles.

D'autre part, on reconnaît deux grands cadre dans lesquels les bénévoles agissent : le cadre des organismes formels et celui du bénévolat d'initiative plus informel.

Bref, on se trouve face à une multitude de façons de faire du bénévolat, considérant que les motivations traditionnelles existent toujours à côté des motivations plus actuelles, que les TLM côtoient les bénévoles à disponibilité irrégulière, et que le bénévolat formel s'exerce en parallèle au bénévolat d'initiative.

Professionnels et organismes : le défi de l'équilibre

En effet, ces changements demandent non seulement des compétences nouvelles pour développer le bénévolat et satisfaire les bénévoles, ils en exigent aussi pour garder l'équilibre entre les attentes et obligations des organisations et les attentes et obligations des bénévoles dans un univers de désinstitutionalisation des pratiques. Au niveau municipal, la double fonction d'agent de contrôle et de coach qu'exercent les professionnels auprès des OSBL illustre bien le dilemme.

Dans ce contexte, il est clair que les organisations et les gestionnaires de bénévoles doivent réfléchir sur le sens du bénévolat, sur les valeurs repères et sur les balises qui les guident pour adapter, maintenir et développer le bénévolat, ainsi que pour recruter, soutenir et encadrer les bénévoles, tout en réalisant leur propre mission. D'autre part, devant une vie associative et des initiatives souvent éphémères mais populaires, il faut développer une tout autre approche du «faire avec».

Le défi des organisations consiste à la fois à respecter le caractère distinctif du bénévolat et la qualité de l'expérience des bénévoles et à maintenir un équilibre entre la satisfaction des bénévoles, la poursuite de leurs missions et la réponse aux besoins des usagers de leurs services.

Dans cet exercice d'équilibre, il y a obligation de clarifier les valeurs, les principes qui inspirent bénévoles et organisations, et de fixer des balises essentielles (droits et devoirs) à la préservation de l'acte bénévole lui-même et à la réussite des organisations ou programmes dits « bénévoles ». Il y a aussi obligation, pour le conseiller en loisir ou le gestionnaire de bénévoles, de maîtriser des compétences et des outils spécifiques.

Compétences écologiques requises

En somme, quatre niveaux de compétences sont

requis :

1. la vision et les valeurs : l'éthique;
2. la gestion des bénévoles proprement dits, du recrutement à la reconnaissance, et de leur participation aux décisions des organisa tions;
3. la valorisation et la promotion du bénévolat dans la communauté;
4. le « coaching » auprès des organisations et de leurs dirigeants.

Les gestionnaires doivent prendre bonne note de la diversité des pratiques de bénévolat et se comporter en conséquence. Ils doivent adapter les tâches et les horaires et faire preuve de souplesse avec les bénévoles « intermittents ». Ils devront mettre en place, dans leur organisation, les conditions qui assurent à tous les bénévoles (nouveaux et traditionnels) une expérience satisfaisante et de qualité. Notamment, il faut assurer un encadrement de type coaching davantage que de type boss, créer une ambiance de plaisir entre bénévoles, savoir remercier et montrer l'utilité de la contribution des bénévoles. Enfin, ils doivent démontrer l'affinité et la proximité de la cause qu'ils servent et de leur organisme avec les réseaux, les communautés et les individus.

Outils disponibles et accessibles

1. Un cadre éthique et une politique

Pour circonscrire les enjeux des uns et des autres, assurer l'équilibre entre le «je» et le «nous», éviter les dérives vers le bénévole «cheap labor» d'une part et l'irresponsabilité des bénévoles devant les objectifs et les obligations des organisations d'autre part, encadrer les débats et les divergences, et, enfin, assurer le respect des valeurs et des notions partagées, le premier groupe de compétences se situe au plan des règles du jeu. Comme dans toute société de droit, elles définiront les droits et les devoirs des uns et des autres.

Les politiques de soutien et de reconnaissance des villes et le cadre éthique proposé par l'Observatoire et disponible dans la Bibliothèque électronique en loisir sont des outils qu'il faut savoir développer et appliquer en toute rigueur et cohérence avec la mission du loisir public.

2. Une boîte à outils pour la gestion des bénévoles et le développement du bénévolat

Les compétences en question touchent l'ensemble des champs des organisations. Les caractéristiques de la gestion d'un organisme constituent en quelque sorte sa signature et son image face à d'éventuels bénévoles. La gestion contribue largement à la capacité d'attraction des organisations et, sans doute, influence la mise en œuvre des conditions de maintien et de développement du bénévolat.

Serons-nous compétents?

Même si on connaît les compétences requises pour relever les défis du bénévolat et des associations d'aujourd'hui, même s'il existe des outils qui permettent de les développer pour mieux les exercer, il n'est pas sûr que les professionnels en loisir acquièrent ces compétences. Tout porte à croire qu'ils sont souvent victimes de cette qualité qui consiste à utiliser le système D pour résoudre des difficultés au lieu de trouver des solutions systémiques et plus globales. Les compétences objectivement requises pour relever le défi du bénévolat constituent un tout cohérent, une approche nouvelle. On a beau régler quantité de problèmes au quotidien, il n'est pas sûr que l'improvisation ou le traitement au «cas par cas» puisse constituer une solution pour assurer l'avenir de cette ressource incontournable et de ce bénéfice social qu'est le bénévolat en loisir public. Voilà pourquoi une mise à jour des compétences s'impose.

Observatoire québécois du loisir

De nouvelles compétences «écologiques» à développer envers les bénévoles

Par Marc-André Lavigne, Ph. D.
Codirecteur de l'Observatoire du loisir

VOLUME 11, NUMÉRO 4- 2013

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), en collaboration avec le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR, a réalisé le printemps dernier une vaste enquête sur les conditions de travail et de vie des travailleurs en loisir municipal. Cette initiative visait à mieux comprendre les multiples raisons qui poussent des spécialistes en loisir vers le secteur municipal, à connaître leur appréciation de leur qualité de vie personnelle et professionnelle, et à recueillir leurs opinions sur le développement de leur profession.

Le loisir municipal, un secteur qui se féminise

Premier constat, on relève une tendance lourde à la féminisation du loisir municipal. L'administration publique ayant été jadis un milieu à prédominance masculine, on observe clairement une tendance inverse depuis les années 2000, au point que les femmes représentent aujourd'hui la majorité des membres de l'AQLM, soit 55 %. Reflétant sensiblement ce qui est observé dans les admissions aux programmes universitaires et techniques en loisir, les femmes représentent 70 % des travailleurs en loisir de 29 ans et moins. Les femmes sont également majoritaires chez les trentenaires (65 %) et à parité dans la quarantaine, puis deviennent minoritaires dès la cinquantaine (44 % chez les 50-59 ans, 18 % chez les 60 ans et plus).

Si les femmes sont davantage présentes en loisir municipal, elles ne composent qu'un faible pourcentage des cadres supérieurs (36 %). Cette proportion peut s'expliquer en partie par la moyenne d'âge plus élevée des cadres et par un intérêt plus marqué des hommes pour les postes supérieurs. Dans le marché actuel, en moyenne, les hommes ont plus d'expérience que les femmes (21,4 ans contre 18,0) et sont plus âgés (44,2 ans contre 39,4). Il demeure qu'un changement de garde est à prévoir au cours des prochaines années avec une augmentation possible, voire probable, du nombre de femmes dans des postes de gestion. Au cours des cinq prochaines années, deux fois plus d'hommes que de femmes prendront leur retraite.

Diversité des tâches et action avant tout

Les travailleurs en loisir sont d'abord et avant tout des femmes et des hommes d'action. Quand on les interroge sur la principale raison qui fait qu'ils aiment leur travail, « la diversité des tâches, le dynamisme du travail effectué et les tâches non routinières » sont, de loin, les raisons les plus souvent invoquées. Les entrevues ont également permis de confirmer que la qualité des tâches est le principal facteur de motivation des employés. S'ils admettent d'emblée que leur travail est sensiblement le même d'année en année, l'ajout de nouvelles fonctions et le caractère parfois imprévisible de leurs mandats animent particulièrement les travailleurs en loisir, qui fuient les tâches plus routinières et monotones.

En revanche, les tâches qui démotivent le plus les travailleurs en loisir sont loin de faire l'unanimité. Notons la collaboration avec les acteurs politiques (39 %), la recherche (22 %), la gestion des ressources budgétaires (20 %), matérielles (17 %) et humaines (16 %), ainsi que la prestation directe d'activités (16 %). La concertation avec les organismes et les citoyens (11 %), la planification et le développement de projets (7 %) et le soutien professionnel aux associations locales (7 %) ne semblent pas être source de grande insatisfaction.

Les entrevues ont en effet révélé que le contact avec les bénévoles, les partenaires et le public constitue l'une des plus grandes sources de satisfaction dans leur travail.

Près de 88 % des répondants disent travailler presque toujours ou souvent en contact direct avec les associations locales qu'ils soutiennent, et 76 % avec les citoyens qui utilisent leurs services.

En entrevue, plusieurs ont mentionné que la cohésion et l'ambiance de l'équipe de travail sont essentielles et des plus motivantes. D'ailleurs, plus de 84 % des répondants considèrent que leur supérieur et leurs collègues reconnaissaient leur apport au sein de leur équipe. Par contre, la reconnaissance de l'apport du secteur à l'extérieur du service de loisir fait l'objet de résultats plus mitigés. Seulement 58 % considèrent que la direction générale et les élus reconnaissent l'expertise des professionnels du service de loisir, et 49 % que le loisir municipal est reconnu à sa juste valeur. Cette question est une préoccupation majeure pour ceux qui ont participé aux entrevues et apparaît comme un véritable défi à relever.

Les travailleurs en loisir, cordonniers mal chaussés?

À leur avis, les spécialistes en loisir municipal réussissent à conjuguer temps de loisir et temps de travail avec assez d'aisance. En fait, le taux de satisfaction dépend beaucoup du type de loisir pratiqué. Le taux de satisfaction est plus élevé pour la pratique d'activités sociales (47 % de satisfaction contre 16 % d'insatisfaction) et la pratique d'activités culturelles (30 % contre 22 %). Quant à la pratique d'activités physiques, le verre est à moitié vide ou à moitié plein (32 % contre 31 %). Pourtant, la pratique d'activités physiques est de loin la plus populaire, les professionnels en loisir y accordant beaucoup plus de temps qu'à la pratique d'activités sociales et culturelles. Une majorité de travailleurs en loisir s'impliquent bénévolement dans leur communauté (63 %), mais étonnamment, un peu moins de la moitié de l'ensemble de ces travailleurs s'impliquent dans des organisations de loisir (47 %).

Pour plusieurs, il y a un lien direct entre leur pratique récréative et leurs conditions de travail. Plus de sept travailleurs en loisir sur dix affirment que les conditions établies par leur contrat de travail favorisent leur vie personnelle. L'horaire flexible, une banque de congés divers, la reprise du temps supplémentaire en congés, des défis motivants et un amour de l'emploi qui transparaît dans la qualité vie familiale sont les principales conditions évoquées. La plupart des spécialistes en loisir apprécient leur emploi, ce qui ne les empêche pas de relever de nombreux irritants. Parmi ceux-ci, la charge de travail trop importante est la plus citée. Certains travaillent seuls ou dans de petites équipes, ce qui les rend souvent indispensables en dehors des heures de travail. D'autres soulignent les nombreux désagréments des horaires atypiques, des réunions le soir, des événements les fins de semaine et des cellulaires constamment ouverts.

Par ailleurs, l'étude a permis de démontrer que le nombre d'heures de travail dépasse largement celui convenu. Selon leur évaluation, les travailleurs en loisir font en moyenne 39,8 heures par semaine, tandis que leur contrat est, en moyenne, de 35,2 heures. Seulement 29 % des répondants ne font pas d'heures supplémentaires. Pour plusieurs spécialistes en loisir municipal, le temps supplémentaire n'est que partiellement compensé en congés ou en argent (28 %); dans 26 % des cas, il ne l'est pas du tout.

Malgré ces difficultés, les répondants ayant des enfants mentionnent à forte majorité qu'ils sont satisfaits de leur conciliation travail et famille (79 %). Ils ajoutent que cette conciliation est difficile, particulièrement pour les jeunes familles, mais elle est favorisée par des conditions de travail ciblées (congés familiaux ou mobiles, par exemple) et, surtout, par une attitude d'ouverture et de compréhension de la part des supérieurs.

Ambitieux… et de plus en plus infidèles

Les travailleurs en loisir sont ambitieux, ont souvent un plan de carrière précis qu'ils respectent, et visent à gravir les échelons… lorsque possible. Plusieurs sont cadres ou aspirent à le devenir (79 %). De ces personnes, près d'un travailleur sur quatre (24 %) a pour objectif de quitter le loisir pour occuper des fonctions à la direction générale ou comme cadre dans un autre service. Ces fonctions sont particulièrement prisées par les moins de 50 ans, en

proportion égales entre les hommes et les femmes.

Ces travailleurs de moins de 50 ans sont clairement ceux qui présentent un degré de fidélité moins élevé face à leur employeur. Plus de 70 % de ceux-ci accepteraient un poste dans une autre municipalité si les possibilités d'avancement y étaient meilleures et plus de 63 % quitteraient leur emploi pour un poste semblable, mieux rémunéré, dans un autre service de loisir. Le contraste avec le profil des travailleurs de 50 ans et plus est frappant. Dans ce groupe d'âge, ils ne sont que 18 % à affirmer qu'ils accepteraient un poste dans une autre municipalité pour des motifs d'avancement, et 32 % un poste semblable mieux rémunéré.

Des entrevues réalisées dans le cadre de cette enquête ont permis d'expliquer cette différence. En début de carrière, les jeunes travailleurs veulent à l'évidence prendre de l'expérience avant d'envisager de changer de poste. Rapidement, pour des raisons de statut précaire, d'avancement professionnel ou de conditions de travail, ils n'hésiteront pas à comparer leur situation avec ce qui prévaut dans des municipalités avoisinantes. Pour plusieurs, l'avancement professionnel est tributaire de l'avancement des supérieurs, moins fréquent depuis une diminution marquée du nombre de retraites. Près de 30 % des répondants travaillent dans des services de loisir de moins de cinq cadres, professionnels et techniciens, ce qui limite aussi l'avancement.

Plusieurs jeunes travailleurs désirent attendre et parfaire leurs compétences, un sujet revenu à plusieurs reprises dans les sondages et les entrevues. Il y a une ouverture marquée sur le perfectionnement, la formation continue ou même un retour aux études, souvent dans le but avoué de viser de meilleurs postes et de meilleures conditions.

En fin de carrière, par contre, les travailleurs plus expérimentés ne veulent pas tout recommencer à zéro. Ils préfèrent parachever leurs projets plutôt qu'en entreprendre de nouveaux. Ce qui les retient sont principalement les conditions de vie, la proximité de la famille, l'appartenance à la ville et leurs défis actuels.

Si les travailleurs en loisir ne sont pas nécessairement fidèles à leur organisation, ils le sont au loisir municipal. Seulement un travailleur sur quatre considère comme fort probables ou probables ses chances de quitter le loisir municipal, une proportion particulièrement faible si on regarde le présent marché de l'emploi. Il est toutefois important de le souligner, la relève n'est pas complètement convaincue qu'il faut rester. Chez les jeunes spécialistes en loisir, et plus particulièrement ceux dans la vingtaine, ils sont plus de 40 % à remettre en question leur carrière en loisir municipal.

Un soutien de la relève nécessaire

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette proportion relativement élevée de la relève à envisager de quitter le milieu municipal. Plus de 44 % des travailleurs en loisir dans la vingtaine ont un statut contractuel, ce qui peut expliquer leur intention de songer à d'autres options à l'échéance de leur contrat. Plusieurs d'entre eux mentionnent d'ailleurs que leur embauche est liée à un remplacement (congé de maternité, congé de maladie…). À titre de comparaison, seulement 9 % des travailleurs dans la trentaine sont contractuels.

Une autre raison est le faible soutien offert aux nouveaux employés. Rares sont les organisations où il existe un processus formel d'intégration de la relève. Il est surprenant de voir que seulement 10 % des répondants affirment qu'il y a des structures formelles de coaching ou de mentorat dans leur municipalité ou leur région, d'autant plus que les services municipaux de loisir québécois ont vécu dans les dernières années des départs massifs à la retraite. C'est souvent sous forme de documentation écrite qu'est assurée l'intégration des employés. Le transfert des connaissances et l'initiation à la nouvelle culture organisationnelle sont jugés rapides et trop rarement effectués en compagnie du prédécesseur.

Un choc des générations

Une autre hypothèse réside dans la nature même de cette génération d'employés. La génération Y, née entre 1980 et 1999 et qui représente actuellement la relève en loisir municipal, apporte un bagage de connaissances et de valeurs qui peut s'inscrire en porte-à-faux avec les conventions en vigueur. Dynamique, créative, ne craignant pas le changement et fuyant la monotonie, cette génération semble tout indiquée pour le loisir municipal… à condition d'apprendre un peu de la sagesse de la génération X et de celle des baby-boomers en place.

Contrairement à leurs patrons, la nouvelle génération de travailleurs en loisir sera moins disponible et exigeante quant au salaire et aux conditions de travail. Les travailleurs de cette génération se réaliseront moins par leur emploi et davantage par leurs loisirs et leur famille, un énorme contraste avec les boomers pour qui travailler 60 heures par semaine pouvait être la norme. Rares seront ceux de cette génération qui pourront fêter un anniversaire de 25 ans au sein de la même organisation ou, pire, au même poste. Le marché de l'emploi favorisera également la mobilité de cette génération, qui conçoit la multiplication des expériences de travail comme des apprentissages.

Bref, le portrait des travailleurs en loisir sera appelé à évoluer rapidement au cours des 10 prochaines années, en raison de la cohabitation inédite de trois générations de spécialistes aux qualités fort différentes. Les personnes rencontrées sont unanimes : ce choc des générations est positif et génère de nouvelles idées, bien qu'une certaine souplesse soit parfois nécessaire au sein des équipes de travail.

Il demeure que cette enquête ne fait que confirmer ce que tous savaient déjà, à savoir que le loisir municipal attire encore des gens passionnés, qui croient à la cause et prennent à cœur leur rôle d'ambassadeur et de leader dans leur communauté.

Observatoire québécois du loisir

Semaine du loisir du 10 au 16 novembre 2013
Le Loisir, un état d'esprit

VOLUME 11, NUMÉRO 5- 2013

par Anne-Louise Hallé, directrice générale et Marie Beaudoin, agente de développement,
Fédération québécoise du loisir en institution (F.Q.L.I.)

Malgré l'augmentation de leur temps libre, les personnes vivant en institution, de façon temporaire ou permanente, font face à différentes contraintes les limitant dans leurs pratiques d'activités de loisir. Qu'elles se situent sur le plan physique, psychologique, spatial ou financier, ces limitations sont réelles.

Or, les bienfaits du loisir sur la santé, physique ou mentale, sont bien connus. Ses effets positifs sont nombreux : augmentation de l'estime de soi, amélioration de la qualité de vie, développement de nouvelles compétences, maintien ou amélioration du niveau de santé, rupture de l'isolement, etc. C'est pour les promouvoir ainsi que pour défendre le droit au loisir pour tous que la Fédération québécoise du loisir en institution (F.Q.L.I.) organise sa semaine thématique.

La vie en hébergement

La vie en hébergement constitue tout un défi pour les personnes qui y résident. Diverses études ont montré l'inadaptation des personnes hébergées, en raison d'importantes ruptures sur le plan familial, vocationnel, économique, social et psychologique sans oublier les difficultés reliées à leurs limitations physiques, intellectuelles et sensorielles. C'est pourquoi, il est important de leur offrir des activités qui viennent contribuer à rehausser les dimensions d'ordre psychologique (satisfaction de vie, moral, bonheur bien-être et estime de soi). De tous ces concepts, c'est la satisfaction de vie qui est le plus souvent utilisée comme indicateur du niveau de qualité de vie.

Lefebvre-Girouard (1986) décrit la satisfaction de vie comme étant une perception et une attitude envers la vie qui se colorent selon l'âge. De façon particulière, la satisfaction de vie des personnes hébergées dépend de l'environnement. Elles perçoivent le loisir comme un mode d'adaptation, c'est-à-dire un moyen de satisfaire leurs besoins en fonction de leur nouvelle vie. Le loisir est utilisé comme moyen d'introspection, comme recherche d'un état de bien-être, que ce soit individuellement ou en groupe.

Le loisir, un état d'esprit, c'est une attitude positive envers la vie

Différentes valeurs sont véhiculées en rapport avec le loisir, notamment l'intérêt marqué par rapport à ce que l'individu ressent, retire et vit dans son loisir, et non seulement les résultats découlant des activités. Le loisir est perçu comme un moment où l'individu peut se sentir à l'aise, compétent et maître de la situation.

L'individu pratique son loisir par goût et par intérêt plutôt que par obligation. En fait, le loisir représente un ensemble d'activités qui permet à la personne hébergée de choisir ce qu'elle veut faire et, de s'y adonner de son plein gré, soit pour se reposer, se divertir ou se développer.

Neulinger (1974) définit le loisir comme un état d'esprit psychologique qui requiert deux critères, soit la liberté perçue et la motivation intrinsèque. Dans la théorie de Neulinger la personne peut mentionner qu'elle est en expérience de loisir, non seulement par ce qu'elle a la possibilité de faire des choix parmi les activités, mais également parce qu'elle est motivée par l'activité. Les motivations personnelles sont parfois plus importantes que l'activité elle-même. On recherche un contexte, un environnement plus qu'une activité. Cette théorie affirme que la motivation personnelle et la liberté perçue peuvent influencer directement la perception du loisir.

Le défi est de taille, car les intervenants en loisir doivent offrir une gamme d'activités diversifiées donnant la possibilité à la personne de faire des choix (avec qui, quand, à quel rythme, etc.) et de découvrir son potentiel. Grâce à un état d'esprit positif, la personne va rechercher davantage et choisir des activités qui peuvent devenir des opportunités de loisir.

Pourquoi une Semaine du loisir?

La Semaine du loisir a pour mission de promouvoir le loisir, un droit pour tous, dans les établissements de santé. Elle offre l'occasion de faire de la sensibilisation, de l'information et, de l'éducation auprès des autres intervenants, des résidents, des proches et de la communauté tant interne qu'externe sur le rôle et les actions du loisir. La réalisation de cette semaine permet une prise de conscience de la qualité de vie que procure le loisir aux résidents et de la concordance de l'orientation loisir avec la réalité. Elle donne l'occasion de valoriser la présence et la participation des résidents, des intervenants, des proches et de la communauté.

Le droit aux loisirs concerne tous les citoyens, y compris ceux vivant en milieu institutionnel, peu importe leur sexe, leur âge, leur classe sociale, leur religion et leur état de santé. Le droit au loisir, c'est également garantir à tous les résidents de tous les établissements les mêmes possibilités qu'aux autres citoyens vivant dans la communauté.

Ce droit légitime fait référence par ailleurs à une réelle accessibilité des espaces et des équipements de loisir, lesquels doivent tenir compte des besoins spécifiques des citoyens hébergés dans le réseau de la santé.

Les temps libres sont nombreux et les résidents sont très disponibles en établissement de santé. C'est un terrain propice au développement de l'animation-loisirs. Nous pouvons affirmer que le loisir est une réalité incontournable et un service essentiel à la qualité de vie des résidents du réseau de la santé et des services sociaux au même titre qu'il l'est pour les personnes vivant dans la société.

De plus, il est prouvé que l'exécution au quotidien d'activités de loisir engendre des effets bénéfiques comme l'épanouissement, l'amélioration de l'état de santé, le maintien ou le renforcement des habiletés motrices, l'accélération du rétablissement en cas de maladie ou d'invalidité, le développement des habiletés sociales ainsi que le maintien de la qualité de vie des individus. Les loisirs sont une composante fondamentale et essentielle de la vie saine. Les loisirs peuvent jouer un rôle déterminant dans l'éducation et dans la responsabilité qui incombe aux individus de faire des choix de modes de vie sains.

Bonne Semaine du loisir!

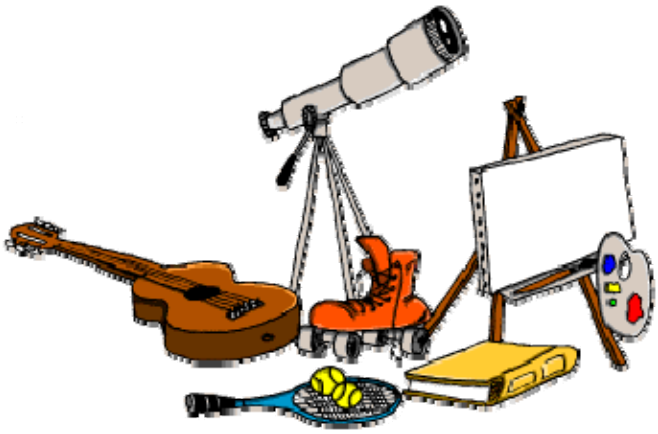

Tournoi d'improvisation
À fond la caisse!
2e édition
17, 18 et 19 janvier 2014

Silence improvisateurs, on tourne!
Les Titans vous proposent de vivre toute une aventure... une aventure hollywoodienne! Lors de ce tournage, vous devrez mettre à profit vos talents d'acteurs. Entre les drames et la comédie, improvisateurs, êtes-vous prêts à devenir une star?

Compétition

- 250$ par équipe
- Minimum de 3 parties
- 50 minutes par partie
- 6 à 8 joueurs par équipe
- Seul les joueurs fréquentant une école secondaire sont admissibles.
- Chaque équipe devra être accompagnée d'un adulte-accompagnateur.

Hébergement

- Tous les participants seront hébergés en classe.
- Tous les participants doivent apporter leurs matelas, sac de couchage et oreiller.
- Les classes et les douches seront accessibles toute la journée.
- Le couvre-feu est fixé à 11h.

Déroulement de la fin de semaine

- Accueil au Séminaire de Chicoutimi à partir de 16h.
- Les parties débuteront à 18h le vendredi soir.
- Vendredi soir, il y aura un match «entraîneurs vs arbitres».
- Samedi soir, il y aura un match des étoiles.
- Toutes les équipes sont assurées de jouer le dimanche.
- La remise des prix sera après la finale.

Repas

- La cafétéria sera ouverte et un choix de deux menus par repas sera offert.
- Les cartes de repas seront au coût de 45$ par personne (6 repas).
- Si vous désirez profiter du service de cafétéria, vous devrez réserver et payer vos cartes avant le 10 janvier 2014.
- Une cantine sera disponible sur place.

Récompenses

- Une bannière sera remise à l'équipe championne.
- D'autres récompenses et surprises vous attendent pendant votre séjour.

Pour plus d'informations contacter monsieur Robin Verreault : *robin.verreault@sdec.qc.ca*
Séminaire de Chicoutimi
679, rue Chabanel
Chicoutimi, Québec, G7H 1Z7

Rejoignez la page Facebook du RLS !

J'aime

L'équipe :

Annie Bigras
directrice générale
directeur@rls-sag-lac.org

Johanne Doucet
adjointe-administrative
rls@rls-sag-lac.org

Alexandre Lallemand
agent de développement
agent.sport@rls-sag-lac.org

Guillaume Bégin
agent de développement
agent.loisir@rls-sag-lac.org

Janie Maltais
agente de communication
agent.communication@rls-sag-lac.org

L'inter@ctif :
Conception : Johanne Doucet
Prochaine date de tombée : 10 décembre 2013

Éducation, Loisir et Sport Québec

Le Regroupement loisirs et sports est subventionné par ce ministère.

Heures d'ouvertures des bureaux du RLS

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h à 16h

Parutions de l'Inter@ctif

Prochaine parution le 15 décembre 2013

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 600 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à : **rls@rls-sag-lac.org.**

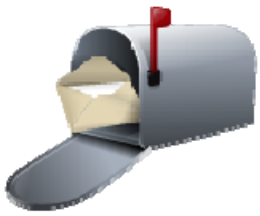

414, rue Collard O.
Alma (Qc) G8B 1N2

Tél.: 418 480-2228
Fax: 418 668-0265

www.rlssaguenaylacstjean.com